

Monsieur le président,  
Madame, monsieur les commissaires,

Bonsoir,

Nicole Racine. Ce soir, je représente aussi mon conjoint Gérard Rousseau et 16 personnes qui appuient et signent notre mémoire.

Mon conjoint et moi, ne sommes ni des universitaires, ni des scientifiques. Lui est plombier retraité de la construction, il en sait un bout sur les tuyaux, qu'ils soient enfouis ou non dans le sol, quant à moi j'ai touché à plusieurs domaines, et je suis depuis quelques années à mon compte comme éleveur de chiens de race. Cela fait de nous des manuels, des gens qui ont le sens du pratico-pratique. Nous pensons que notre âge nous permet d'avoir un peu d'expérience et le recul nécessaire.

Plutôt que de vous lire notre mémoire, j'aimerais vous raconter une histoire vécue, qui date, mais qui fait image :

Il y a quelques dizaines d'années, la grand-mère de mon conjoint a eu l'intuition que quelque chose clochait. Elle répétait que les malaises de ses voisins concordaient avec leurs récents travaux d'isolation. On se moquait gentiment d'elle puisque l'isolant utilisé avait été approuvé et subventionné par l'état. Un peu d'attention portée à ses voisins et son sens de l'observation lui a permis de faire le lien, voilà que la grand-mère a su avant tout le monde que la MIUF allait être une catastrophe. Qui donc à l'époque, avait affirmé que ce produit était sans danger? Qui a bien pu en approuver sa subvention? Combien de familles victimes ont dû payer la plus grande partie des travaux de décontamination?

Si heureusement les maisons ont pu être assainies, la MIUF a réellement rendu des gens très malades. Je vous entends déjà dire que c'est de l'histoire ancienne. Voulez-vous un exemple qui fait la manchette présentement? Qui n'a pas entendu parler de la pyrrhotite à Trois-Rivières? Les mêmes questions reviennent: Qui a accordé un nouveau permis d'exploitation pour une carrière déjà fermée suite au même problème? Qui a approuvé un % acceptable de cette pierre concassée dans le mélange de ciment? Qui surveillait le mélange? Et qui paie pour les erreurs et les procès, encore une fois? On pourrait continuer en parlant des pharmaceutiques (anti inflammatoire Vioxx) ou encore des

producteurs de pesticides (DDT/nicotinoïdes). Tant et tant de fois où les principes de précaution ont été ignorés. Qui peut affirmer qu'il en sera autrement avec les gaz de schiste?

Allons-nous répéter le même genre d'erreur? On comprend tous qu'il ne s'agira plus cette fois-ci d'ouvrir des murs et d'isoler à nouveau, mais possiblement de décontaminer des nappes phréatiques alors que personne ne sait comment, de réhabiliter des terres agricoles et de relever les défis du réchauffement climatique. Se préoccupe-t-on vraiment des gens qui seront affectés? Ne deviendront-ils pas tout simplement des "dommages collatéraux".

Particulièrement rusé, le lobby a réussi à rendre plus laxistes les lois préservant la qualité de l'air et de l'eau aux États-Unis. Ici, il leur a suffit d'acheter des claims à prix ridicule, d'agir en catimini et de faire croire à la belle histoire propre du gaz naturel conventionnel. Des gens efficaces, qui ont bien choisis avocats et ex-ministres pour les représenter, doté d'un gros budget de publicité, l'industrie ne se prive de rien!

La Pennsylvanie et le Dakota ont risqué l'aventure. Quand l'argent du gaz et du pétrole de schiste sera derrière, que leur restera-t-il? Ces expériences nous donne l'occasion de prendre le temps de constater et comprendre afin ne pas tomber dans le même panneau.

J'aimerais vous faire part de notre expérience au sujet du camionnage.

Avant de vivre à Bécancour, durant 18 ans, notre résidence se situait à 100 pieds d'un rang de campagne reliant deux grandes banlieues et peu utilisé puisqu'un réseau d'autoroutes à une dizaine de kilomètres assurait le même lien. L'ajout d'une pesée routière et la découverte par les camionneurs de ce qui leur paraissaient un trajet plus rapide nous a rendu la vie bien pénible.

Je vous le confirme, plus les camions passaient, plus les ornières se creusaient et plus le bord de la route se désagrégait. Les camions vides résonnent, les pleins font vibrer les meubles et désagrègent l'asphalte. Quand ils se croisent, leurs roues sont en dehors du bitume. Se sont ajoutés des camions citerne de 110 000 livres qui servent au remplissage de piscines. Ils étaient conduits par des cow-boys qui roulaient jusqu'à 110km/h. Vous voyez le portrait, on range le vélo, l'entretien du terrain devient pénible, le bruit et les vibrations dérangent jusqu'à l'intérieur.

Puis nous trouvons à Bécancour un havre de paix et un endroit idéal pour établi l'élevage. Mes clients, parfois venus d'aussi loin que le Michigan nous disent combien le coin est joli et paisible. Voilà qu'à peine installés, l'inquiétude vient nous ronger. Devrons-nous repartir et chercher ailleurs la tranquillité et un espace sain pour nous et nos animaux? Pourrons-nous retrouver les conditions et une réglementation qui accepte un élevage? Rester et subir, risquer de perdre la santé et la joie de vivre? Allons-nous nous résigner à devenir un dommage collatéral ou des victimes innocentes comme celles de la MIUF ?

Lorsque les gens contribuent à la prospérité de l'état, travaillent et font des sacrifices pour leur propre prospérité, entretiennent une propriété qui est un peu leur rente, comment oser faire semblant qu'ils n'existent pas, que leur opinion ne vaut pas celle des lobbyistes chanteurs de pommes? Vous allez me répliquer, que vous, vous êtes là à nous écouter (pour une troisième et peut-être une quatrième fois). J'en conviens et je vous en remercie, mais j'en appelle à nos élus, car ce n'est pas de ce genre de prospérité que nous voulons.

Une majorité de citoyens est pour une fois à l'avant garde et les élus à la traîne parce qu'ils n'ont pas le courage de tourner le dos à un modèle convenu, d'aller vers les énergies sensées, d'investir dans la recherche et d'attendre que ses résultats se rentabilisent. Non, ils rêvent de redevances incertaines, prêtent foi aux spéculateurs et refusent de comptabiliser le prix à payer à long terme par l'ensemble de la société. Ils préfèrent siphonner ce qui reste d'hydrocarbures pour surtout ne rien laisser aux générations futures.

Non, nous ne sommes pas écologistes purs et durs, ni intransigeants ou obtus. Au contraire, notre vision est large, car nous souhaitons le bien-être de tous et pas seulement celui de quelques-uns et nous nous opposons à ce qui, à l'évidence, menace ce bien-être.

Au nom de l'équité, nous demandons que nos élus respectent et représentent la position de la majorité des citoyens.

Voilà mon cri du coeur!

Si vous permettez, j'aimerais consacrer quelques minutes au graphique que nous avons dessiné.

Vous voyez une forme de sablier divisé horizontalement en 5 sujets pour la section supérieure et les mêmes 5 sujets pour la section inférieure qui sont:

1. La terre et les humains
2. Le Québec
3. Les basses terres du St-Laurent
4. La communauté locale
5. Et finalement l'individu, sa famille et ses biens

Si vous l'avez devant vous, en haut, à gauche vous trouvez une liste de Constats, et à droite une liste d'Effets, reconnus et admis par les experts. Le rétrécissement, la ligne grise au centre, symbolise le contrôle par les permis émis, les lois, les normes et les mesures d'atténuation qui régiront l'industrie.

Les personnes chargées de l'encadrement de l'industrie auront une énorme charge sur leurs épaules et une immense responsabilité. Allons-nous trouver le nombre suffisant de professionnels compétents qui sauront se tenir debout devant une industrie mastodonte armée d'avocats? Les mailles de ce filet seront-elles assez serrées pour éviter les conséquences et les coûts engendrés? Permettez-nous de douter.

Vous voyez que les 5 sujets se déversent visuellement dans une colonne centrale. C'est notre façon d'illustrer **Comment le développement des gaz de schiste interagit sur le plan planétaire, provinciale et humain.**

Je reprends un exemple de notre mémoire:

L'ajout de GES, l'application de normes, et/ou des accidents écologiques auront des conséquences et des coûts directs et indirects REPORTÉS aux citoyens. On peut énumérer les frais payés par l'industrie à la bourse du carbone ou le coût des crédits qu'on leur accorde, les coûts de l'encadrement des entreprises, les frais de santé payés par l'état, la perte de tranquillité, de la santé ou la perte de valeur de certaines propriétés, agricoles ou non, pour ne nommer que ceux-là. Toutes charges, tous frais additionnels, qu'ils soient assumés par l'état, par l'entreprise ou par la municipalité seront finalement toujours remis au citoyen, qui est à la fois le contribuable, le propriétaire qui assume les taxes foncières et le consommateur sur qui on reporte tous les coûts.

Visuellement, on voit que l'espace des individus et de leur famille rétrécit, leur pouvoir de décision et leur espace économique devient de plus en plus restreint par l'ajout de problèmes coûteux à tous les niveaux géographiques. Diminuer la capacité économique des contribuables et les obliger à subir des stress additionnels, c'est un peu tuer la poule aux oeufs d'or, soit voir la classe moyenne diminuer sa contribution à l'état.

La classe moyenne, qui habite aussi les régions visées, est le principal pourvoyeur de l'état, sans qui celui-ci ne peut exister.

Dès lors, qui peut nous assurer que l'État tirera suffisamment de redevances pour couvrir tous ces coûts et en retirer ensuite un profit intéressant à redistribuer équitablement dans la société et aux citoyens qui subiront des pertes?

C'est noir sur blanc dans notre mémoire et je le redis aux noms de tous ceux qui nous appuient: Nous disons NON à l'exploitation du gaz de schiste.

Par contre, nous disons OUI à une nouvelle vision durable vers laquelle nos élus doivent se tourner. Il y aura sûrement des sacrifices à faire pour se diriger dans cette nouvelle direction, mais se voir sacrifié sur l'autel de l'exploitation du gaz de schiste, qui ne fera qu'empirer les choses sur tous les plans, nous apparaît un total non-sens.

Merci de votre écoute!

Nicole Racine  
Gérard Rousseau

Bécancour